



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **NUTRIACTIV***

de la société

FLORENDI JARDIN SAS

enregistrée sous le

n° 2023-0329

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom ACTIVROOTS.



Informations générales

Noms du produit	NUTRIACTIV GARDEN ACTIV ACTIVROOTS
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	FLORENDI JARDIN SAS BP 55 35803 DINARD CEDEX FRANCE
Classe - Type	Matière fertilisante pour traitement de semences - Stimulateur de croissance et/ou de développement des plantes à base d'un mélange d'algues brunes et de vinasses de betterave et de canne à sucre Additif agronomique au sens de la norme NF U44-204 en mélange avec engrais liquide ou solution nutritive conformes à la norme NF U42-001 ou au règlement (CE) 2003/2003* ou au règlement (UE) 2019/1009 - Stimulateur de croissance et/ou de développement des plantes à base d'un mélange d'algues brunes et de vinasses de betterave et de canne à sucre
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	886-2014.01
Numéro d'AMM	1120007

*Pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 24/02/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilieur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)